



Existe t'il la non reconnaissance ??

Par **Patricia19**, le **20/02/2012 à 12:29**

Bonjour,rnrnEtant enceinte d'un mois et demi (accidentellement) et ayant un penchant pour garder cette grossesse, mon ami lui, n'en veut pas. Nous ne sommes plus ensemble. rnHier, il m'a dit "Dans le cas ou tu le gardes, est ce que tu accepterais de venir avec moi devant un notaire pour mettre les choses par écrit au clair?" pour dire qu'il se décharge de tout, qu'il ne reconnait rien qu'il est responsable de rien etc...rnrnEst ce que cela existe ou pas ???rnrnMerci pour votre réponse.

Par **Marion2**, le **20/02/2012 à 12:32**

Bonjour,rnrnNon cela n'existe pas. Il ne peut pas dire qu'il n'est responsable de rien !!!rnrnS'il ne veut pas de l'enfant, qu'il ne le reconnaisse pas, c'est tout.rnrnCordialement.

Par **Patricia19**, le **20/02/2012 à 12:34**

Merci pour cette réponse rapide !rnrnCordialement,

Par **cocotte1003**, le **20/02/2012 à 13:27**

Bonjour, par contre vous pouvez l'obliger à reconnaître l'enfant,cordialement